



4 Traverser cette route, la remonter à droite sur 40 m, puis tourner à gauche juste avant le lycée M. Pagnol. Longez le parking du lycée, le terrain de football puis traverser le terrain de basket. Remonter l'Auzette jusqu'à l'A20. Prendre à gauche, traverser la rivière, longer l'autoroute sur 400 m. Tourner à gauche devant le centre culturel municipal J. Lennon et poursuivre tout droit.

 Remarquer au passage le très beau chêne pédonculé bicentenaire. Son port étalé, son houppier d'une envergure de 30 m environ, permettent de penser qu'il a poussé au milieu d'un pré !

 Le centre culturel John Lennon est l'un des 5 centres culturels de la Ville dont la vocation est de promouvoir la culture via le spectacle vivant et des stages ou ateliers pour tous âges.

5 Traverser la route de Feytiat au passage piéton et descendre l'allée Chantepie pour rejoindre le parc du Mas Rome. Longez l'Auzette, traverser le tunnel puis traverser la rivière sur la passerelle. Prendre à droite aux jeux d'enfants, continuer en longeant la rivière. Traverser à nouveau le cours d'eau et remonter l'allée jusqu'à la rue d'Auzette. La prendre à gauche sur 50 m puis tourner à droite pour rejoindre les bords de Vienne.

6 Suivre la rive gauche, passer sous le Pont-Neuf jusqu'au pont Saint-Etienne. Le traverser et au bout du pont, prendre de suite à gauche. Passer sous le Pont-Neuf, puis devant les entrepôts d'une ancienne filature. Continuez le long de la Vienne.

 En 1850, Limoges ne comptait pas moins de 8 manufactures de filature, la plupart situées sur les bords de Vienne.



 La cathédrale Saint-Etienne, édifiée du XIII^{ème} au XIX^{ème} siècles, domine le quartier médiéval de la Cité.

7 Passez successivement sous le pont Saint-Martial et sous le pont de la Révolution, puis longez les bords de Vienne. Arrivé au boulevard du quai S. Allende, rester sur les quais, passer sous le pont de la voie ferrée puis prendre l'escalier tout de suite à gauche en redescendant vers les bords de Vienne. Poursuivre rive droite jusqu'au pont de la voie de liaison sud. Prendre le 2^{ème} escalier à gauche qui monte sur le pont. Traverser la Vienne et bifurquer à droite pour rejoindre le point de départ.

En chemin :

- Les bords de Vienne, les points de vue sur les quartiers de la cathédrale et des Ponticauds ;
- Les ponts Saint-Martial et Saint-Etienne (XIII^{ème} siècle) ;
- L'ancienne usine de porcelaine, l'ancienne filature, le flottage du bois sur la Vienne ;
- La vallée de l'Auzette, le parc du Mas Rome, des arbres remarquables.

Ne pas jeter sur la voie publique



HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme de Limoges
Contact : 05 55 34 46 87
et sur le site www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.
Pensez à emporter vos détritiques, et à refermer les barrières derrière vous.
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.
Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.
Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre.

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112
SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.randonnee-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur l'onglet "signaler un problème sur un circuit" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



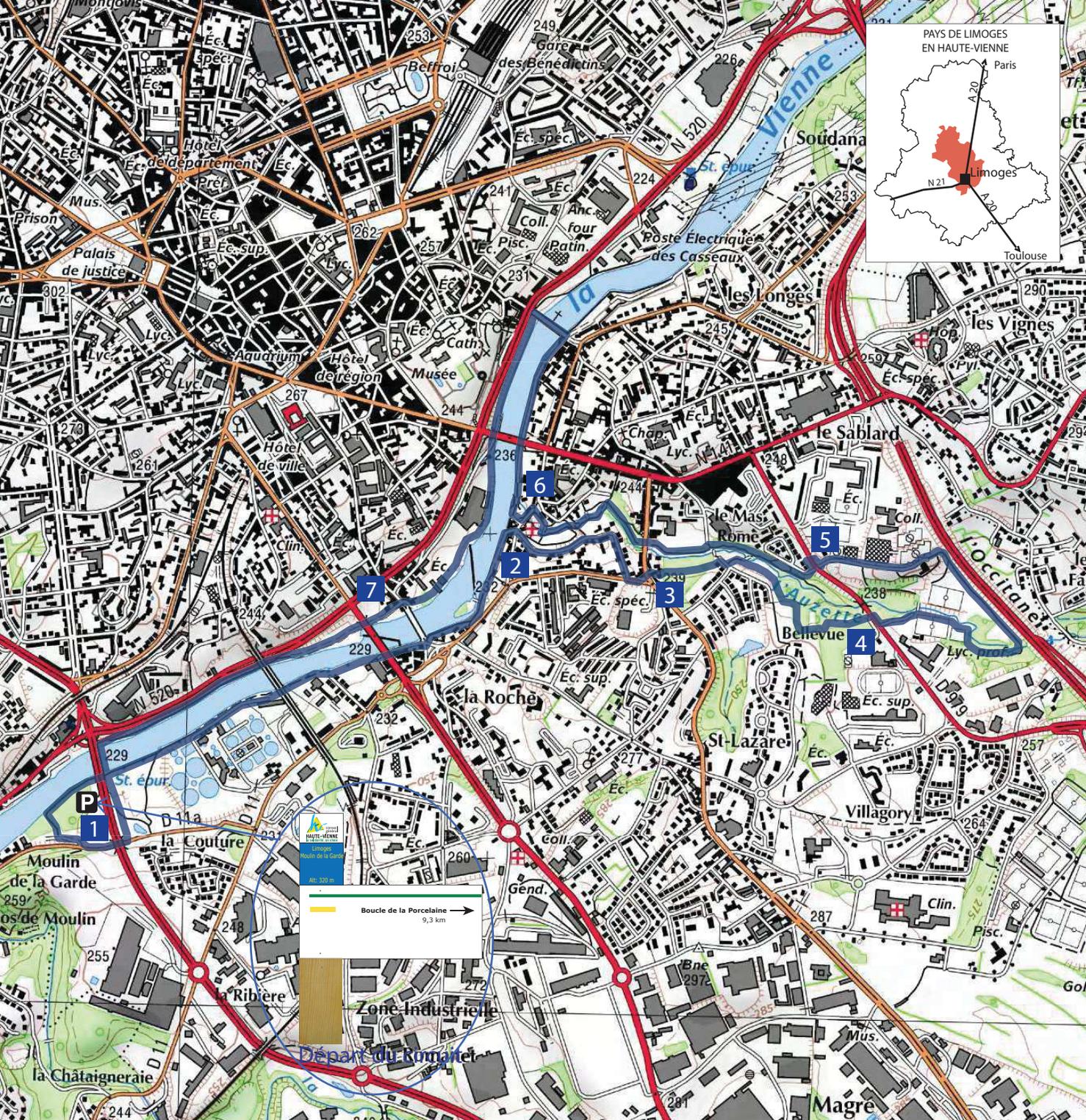
Cette fiche randonnée a été financée par le Conseil départemental de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Crédit photos : Commune de Limoges/ Haute-Vienne Tourisme

LIMOGES
Boucle de la Porcelaine
2 h 20 - 9,3 km

Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com





Info pratique

Accès : à Limoges. Prendre la RN21 puis le pont de la voie de la liaison sud direction Feytiat. Au rond-point, tourner à gauche avant de tourner ensuite à gauche sur la RD11a, direction Moulin de la Garde.

Départ : parking au pont de la voie de liaison Sud.

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé
2 h 20	9,3 km	jaune	facile	30 m

				Continuité d'itinéraire		Changement de direction
Les pratiques conseillées				Mauvaise direction		

Itinéraire

1 Remonter et prendre à droite sur la RD11a en direction de Condat-sur-Vienne. Emprunter à droite une allée descendant vers la Vienne. Longer les bords de Vienne sur environ 1,7 km rive gauche, en passant sous trois ponts successifs. Après le 3ème pont, déboucher dans l'impasse de Nexon. Poursuivre jusqu'au pont Saint-Martial sans le traverser, longer la Vienne et emprunter les escaliers en face (allée G. Ventejol). A l'intersection, prendre à droite pour rejoindre la rue d'Auzette.

Les ponts Saint-Martial et Saint-Etienne sont des ponts à bacs datant tout deux du XIIIème siècle. Ces 2 ponts de pierre ont longtemps été les seuls traits d'union entre les rives droite et gauche de la Vienne. Le pont Saint-Martial a été bâti sur les fondations d'un ancien pont gallo-romain.

Le pont Saint-Etienne est emprunté par les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle depuis des siècles (via Lemovicensis ou voie de Vezelay). Aux abords de ces 2 ponts, le quartier des Ponticauds abrite encore quelques maisons du XVIIIème siècle.



2 Traverser le carrefour, remonter la rue Paul-Antoine Bonnaud en longeant le parc d'Auzette, puis la rue J. Sandeau jusqu'à la rue de Babylone. La prendre à gauche puis traverser la rue de Toulouse au passage piéton et descendre l'impasse de Toulouse pour rejoindre le parc du Mas Rome.

3 Poursuivre jusqu'à la rue du Commandant Félix sur 30 m, puis tourner dans la première allée sur la gauche et continuer dans le parc. A l'intersection suivante, prendre l'allée de droite et remonter vers les jardins familiaux. Les contourner par la gauche et continuer jusqu'à la route de Feytiat.

Les jardins familiaux, ou jardins ouvriers, sont des parcelles communales mises à disposition des habitants pour le jardinage.